



Le livret d'accueil



N°6



La lettre du maire et de vos Élus Municipaux



Le mot du Maire JOSETTE MUGRON :

« *Madame, Monsieur,*

Le Conseil municipal va fêter son 1^{er} anniversaire.

Durant ces 12 mois beaucoup de projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.

Je remercie chaleureusement toute l'équipe municipale pour sa participation active sous l'impulsion de chaque adjoint dans leur commission respective »

Des réunions importantes depuis la lettre n° 5

- **Vendredi 21 novembre 2014** : rencontre avec Mme MAILLET des bâtiments de France : nous avons abordé l'ensemble de nos projets de rénovation : place, parking de la mairie, halle ... pour tout ce qui concerne les réglementations liées au fait d'être dans le périmètre de l'église SAINT PAUL, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques)
- **Mardi 02 décembre 2014** : réunion de la C.D.C. à la mairie de SOULIGNAC : tous les comptes- rendus 2014 de ces conseils communautaires se trouvent dans le bulletin d'information de la Communauté des communes que vous avez reçu dernièrement dans votre boîte aux lettres.
- **Mercredi 17 décembre 2014** : 3^{ème} réunion employés communaux / élus responsables ; c'est une réunion trimestrielle que nous avons mise en place afin d'échanger sur tout ce qui touche au travail communal, mais pas seulement. Nous y abordons certes des questions d'ordre technique, d'organisation ou de planning mais aussi des questions sur le droit du travail, sur les responsabilités de chacun, sur les relations interpersonnelles afin d'améliorer et de rendre possible cette collaboration imposée par la vie communale entre les élus et les salariés d'une part et les salariés entre eux d'autre part.
- **Jeudi 18 décembre 2014** : réunion de la « commission spéciale » de la CDC (Mme MUGRON et M. MONCLA en font partie) pour commencer à réfléchir à une éventuelle (mais probable) fusion de communautés des communes ; Nous serons particulièrement attentifs au devenir de notre CDC afin de lui garder une dimension « Humaine » pour rester proche de ses habitants, de son territoire et de ses préoccupations immédiates.
- **Mardi 6 janvier 2015** : 1^{ère} réunion de la CDC de l'année 2015 à ROMAGNE ; principalement à l'ordre du jour : le renouvellement de l'agrément du RAM (relais d'assistantes maternelles), l'adhésion à un groupement de commande pour l'achat de l'énergie électrique, le renouvellement de la convention avec l'OTEM, et dernier point abordé pour expliquer le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) : qui pour le contenu se trouve entre le POS et le PLU.
- **Mercredi 14 janvier 2015** : formation organisée par le conseil général : « rôle et missions des accompagnateurs de transports scolaires » y ont participé : Cyril KIES (chauffeur du bus scolaire) Sandrine THIBAL MAZIAT (accompagnatrice), et J.M. MEYNIEL (élu responsable des transports au RPI)
- **Mercredi 21 Janvier** : CONSEIL MUNICIPAL :
NOUVEAU : Vous trouverez les comptes rendus complets des conseils municipaux sur les panneaux d'affichage de la Mairie comme d'habitude **mais aussi et dorénavant en fin de chaque lettre des élus et bien sûr en ligne sur le site internet de la commune.** www.mairiedefrontenac.fr

➤ **Vendredi 21 janvier : Réunion publique sur le thème : « L'Assainissement 2^{ème} tranche »**



A l'initiative de la municipalité une réunion publique a été organisée pour discuter de la deuxième tranche des travaux d'assainissement.



Une cinquantaine de personnes y a participé sous la présidence de Mr CESAR président du syndicat des eaux. Il y a quelques mois nous vous avons adressé une lettre d'information. Cette lettre vous informait que la commune n'avait trouvé nulle trace du montage financier pour cette 2^{ème} tranche.

Le montant global s'élevait à 130000 € mais aucune étude de charge pour la commune et les habitants n'avait été réalisée. Le projet en l'état était insupportable pour la commune.

En premier lieu, nous avons révisé le projet en reportant sur une 3^{ème} tranche la partie de SAUVOLLE. En prenant cette décision, le projet devenait plus supportable pour la commune mais aussi pour les usagers. Nous avons gardé le montant de la surtaxe de 3 € TTC votée par l'équipe sortante et négocié un emprunt pour cette 2^{ème} tranche.

Pour la 1^{ère} tranche, la commune doit rembourser 15000 € par an pendant 15 ans et pour la 2^{ème} tranche 18000 € par an pendant 25 ans, avec chaque année un montant de 3000 € d'entretien.

Le remboursement de la 1^{ère} tranche débute en 2014, le remboursement de la seconde tranche en 2015

Au cours de cette réunion, nous nous sommes efforcés de vous expliquer la situation. L'assainissement est une charge très lourde pour la commune d'autant plus que les subventions sont passées de 70% à 35%.

Nous comprenons l'inquiétude de tous.

Nous regrettons que la décision de se doter d'un assainissement se soit prise dans l'**indifférence générale**. Une seule personne a répondu à l'enquête publique.

Notre CM a pesé de tout son poids pour diminuer les coûts pour la commune et les usagers.

A présent les travaux sont en cours, la route de SAUVOLLE est en voie de finition. Ils seront poursuivis avec le bourg et la route de RAUZAN pour se terminer route de SAUVETERRE.

Cet épineux dossier pris en route après notre élection, nous nous efforcerons de le gérer dans l'intérêt de tous.

➤ **Mardi 3 février : réunion du conseil communautaire au foyer de FRONTENAC :**

Isabelle PASSICOS, chef de projet au syndicat mixte du SCOT (qui est un pôle de réflexion) nous a présenté et décrit le pré-projet du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) qui sera mis en œuvre sur 8 communautés de communes, représentant 184 communes, dont la nôtre.

Autres points abordés :

- Approbation des statuts du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial Rural, anciennement Pays Cœur Entre Deux Mers) qui est présidé par Alain LEVEAU. Le PETR est un pôle d'action qui peut subventionner bien des projets.



C'est pourquoi nous avons demandé mi-février un rendez-vous avec les responsables de ce PETR afin d'étudier avec eux la possibilité d'obtenir des aides financières de l'état, de l'Europe, du conseil régional ou du conseil général pour certains de nos projets. Pas de réponse pour l'instant

- Le conseil communautaire s'est engagé à étudier sur le canton, le problème du transport des personnes âgées dépendantes.

➤ **Mercredi 11 Février 2015 : CONSEIL MUNICIPAL : voir le compte rendu.**

Quoi de neuf au village ?

❖ Le SITE INTERNET DE LA MAIRIE : nous l'avions programmé pour début 2015...c'est fait depuis le 16 février dernier : il est maintenant opérationnel ; nous vous en rappelons l'adresse :

www.mairiedefrontenac.fr

Le compteur de visites de notre site est en marche : au moment où paraît cette lettre des élus N°6 il marque le nombre 35 ; vous êtes donc 35 personnes à avoir parcouru les pages de ce site depuis son ouverture. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques : tout est perfectible et votre avis nous intéresse.

❖ LE LIVRET D'ACCUEIL. La Remise officielle de ce livret, en guise de bienvenue, aux nouveaux arrivants de FRONTENAC s'est faite lors de la cérémonie des vœux du Maire qui a eu lieu le 17 janvier 2015 en même temps que la Galette des Rois. Gardez-le précieusement, lisez-le attentivement et si vous trouvez des erreurs ou des oublis, comme pour le site internet, veuillez nous en informer.

Déjà un oubli signalé : M. SALI Abdelkader exerce une activité sur FRONTENAC au 3 rue ABBÉ LABRIE, entreprise de travaux viticoles et agricoles : « AGRI-ÉCO-SERVICES » au 05 56 23 52 39



❖ LA « BOITE A LIVRES » est arrivée sous la halle après sa présentation officielle lors de la Galette : nous vous en rappelons le principe : Chacun pourra y déposer ou y emprunter un livre, une BD, une revue. La boîte à livres a pour objectif **le partage pour une accessibilité de la lecture à tous**. En plus, **c'est gratuit** ! Alors n'hésitez pas à déposer les livres que vous avez lus et que vous voulez partager avec d'autres et venez voir régulièrement si un ouvrage vous plait.

Et si l'on réfléchissait à la création d'une bibliothèque / médiathèque sur la commune ?....



Les derniers travaux du village en images

Les travaux de réhabilitation des anciens logements des instituteurs ont commencé : changement des menuiseries extérieures



Photos
J2M

Avant ...



..... Et la HALLE ?

Après ...



Les pieds de poteaux ont été tous remplacés



les travaux d'assainissements ont commencé sur la route de SAUVOLLE

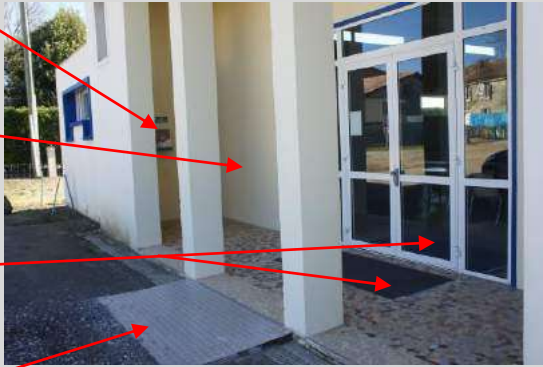


Défi
brillateur
installé

Peintures
intérieures et
extérieures
refaites

Tapis d'entrée
dehors et dedans
posés

Rampe d'accès
aux PMR
(personnes à
mobilité réduite)
réalisée



La remise en état générale du foyer continue

La réfection générale des vestiaires du foot est terminée

des
annonces
et des
infos
en
vrac

- FRELONS ASIATIQUES : la lutte continue, le fléau persiste. Comme l'an passé du 15 février au 1^{er} mai **les pièges** sont à retirer en mairie ; des renseignements concernant leur installation peuvent vous être donnés en mairie. Bernard RAFFIN
- Notre HALLE : Frontenac possède une halle que nous allons rénover en 2015/2016. Son sol est très fragile. Une halle est un lieu de marché, de manifestation, de fête mais en aucun cas de PARKING. Je demande à tous de **respecter ce lieu et de ne plus y stationner.**
Merci de votre compréhension : Le Maire Josette MUGRON
- ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES : 1^{er} tour le 22 mars 2015 ; 2^{ème} tour le 29 mars 2015. Ces élections départementales remplacent les élections cantonales et désignent les membres du conseil départemental (ex Conseil Général).
Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront ainsi tous remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux. **La parité** fait définitivement son entrée dans les assemblées départementales. La loi du 17 mai 2013 prévoit en effet **l'élection d'un binôme homme-femme obligatoire par canton**, toujours au scrutin majoritaire à deux tours. Les candidats des différents partis politiques se présenteront donc devant vos suffrages, en binôme composé obligatoirement d'une femme et d'un homme, sur un même bulletin de vote. Autre obligation : le candidat titulaire et son **remplaçant** (et non plus suppléant) doivent être de même sexe.
La région compte désormais **184** cantons, dont **33** en Gironde ; le notre se nomme maintenant : le canton « ENTRE-DEUX-MERS » et se compose des anciens cantons de Targon, Saint-Macaire, Cadillac, de 3 communes du canton de Sauveterre de Guyenne et de 6 du canton de Créon. Dorénavant, le canton représente au total 58 communes.

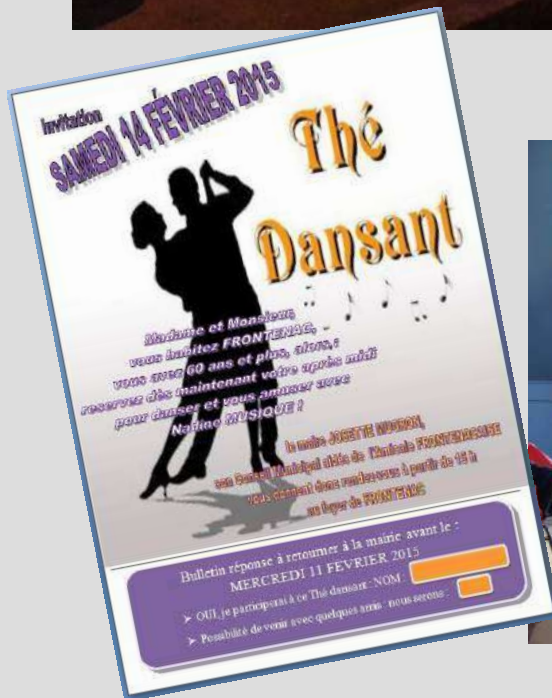
POUR LE GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS !

- A notre demande, une benne pour **les « encombrants »** va être mise en place par le SEMOCTOM derrière le foyer le weekend du 11 et 12 avril ; Rappel : surtout ne pas y déposer : les déchets verts, les pneus, les extincteurs, les huiles, les pots de peinture, le verre, et les bouteilles de Gaz.
- Trop de vêtements que vous ne portez plus traînent dans vos armoires ! Une autre benne va également être installée derrière le foyer à partir du 1^{er} mai. Elle sera destinée à **la collecte des textiles et du linge** en bon état que vous ne voulez plus garder.

Les animations du village en images



Illuminations de Noël ...



Les plus de 60 ans au travail !



**Vendredi 6 mars : Quine
des écoles de FRONTENAC
et BAIGNEAUX réunies :
affluence record ...**